

F-Paris: Hotel, restaurant and retail trade services

OJ S 117/2013 19/06/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Autoroute et tunnel sous le Mont Blanc

Postal address: 100 avenue de Suffren

Town: Paris

Postal code: 75015

Country: France

For the attention of: M. Redoulez Philippe

Additional information can be obtained from:

Official name: Société concessionnaire française pour la construction et l'exploitation du Tunnel Routier sous le Mont Blanc (ATMB)

Postal address: 1440 route de Cluses

Town: Bonneville Cedex

Postal code: 74138

For the attention of: M. Troulay Patrick et Mme Marthe Colomban

Fax: +33 450973471

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Société concessionnaire française pour la construction et l'exploitation du tunnel routier sous le Mont Blanc (ATMB)

Postal address: 1440 route de Cluses

Town: Bonneville Cedex

Postal code: 74138

Contact person: Direction innovation et marketing

Fax: +33 450973471

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Société concessionnaire française pour la construction et l'exploitation du tunnel routier sous le Mont Blanc (ATMB)

Postal address: 1440 route de Cluses

Town: Bonneville Cedex

Postal code: 74138

Contact person: Service juridique

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Société concessionnaire d'autoroutes

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

contrat d'autorisation d'occupation du domaine public relative à l'exploitation d'activités commerciales sur les aires de Passy et de Valleiry.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: aire de Passy (74190 Passy) / Aire de Valleiry Sud (74520 Valleiry).

NUTS code FR718 Haute-Savoie

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

contrat d'autorisation d'occupation relative à l'exploitation d'activités commerciales de distribution de carburants, de ventes en boutiques, de restauration et de services associés pour les aires de Passy et de Valleiry Sud situées respectivement sur la Route Blanche Rn205 et sur l'autoroute A40 dans le sens Paris==>Chamonix

II.1.6. CPV code(s)

55000000 Hotel, restaurant and retail trade services, 45223710 Motorway service area construction work, 45223720 Petrol/gas stations construction work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

la consultation a pour objet de désigner l'opérateur ou le groupement d'opérateurs (groupés solidaires ou groupés conjoints avec mandataire solidaire) avec lequel ATMB conclura un contrat d'occupation temporaire du domaine public en vue de l'exploitation d'installations commerciales (distribution de carburants, boutiques et services, restauration) sur l'aire de Passy située sur la commune de Passy le long de la Rn205 et sur l'aire de Valleiry Sud, située sur la commune de Valleiry le long de l'autoroute A40 dans le sens Paris==>Chamonix , toutes deux dans le département de la Haute-Savoie. La présente consultation afférant aux 2 aires aboutira à la conclusion d'un contrat unique pour les deux aires ou de contrats distincts pour chacune des deux aires. Les candidats doivent présenter une offre pour les deux aires. Le démarrage de l'exploitation des activités commerciales est prévu: pour l'aire de Passy : le 1.1.2015 à 0:00; pour l'aire de Valleiry Sud : le 1.1.2016 à 0:00. Le contrat s'achèvera le 31.12.2030 à minuit pour les aires de Passy et Valleiry Sud. Le contrat prévoit l'exploitation des services obligatoires suivants à assurer par l'opérateur :- la distribution de carburants pour les aires de Passy et Valleiry Sud; - et la vente en boutique et de services associés pour les aires de Passy et Valleiry Sud; - et la restauration légère pour l'aire de Valleiry Sud

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

précisé au cahier des charges

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

pour la présentation de la candidature, la forme du groupement est libre. Dans le cas d'un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur impose la solidarité du mandataire à l'attribution. Un même opérateur économique ne peut présenter pour le contrat plusieurs offres en agissant en qualité de mandataire de plus d'un groupement

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: le candidat doit fournir:- une lettre de candidature (en cas de groupement, une lettre de candidature unique est établie pour l'ensemble du groupement et est signée par tous les membres du groupement),le candidat ou chaque membre du groupement doit fournir :- une attestation sur l'honneur dont le contenu est décrit au Vi.3 ci-après.- Si il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager (nom et qualité) l'entreprise et en cas de groupement les documents relatifs au pouvoir de signature donné par les cocontractants à cette personne

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: le candidat ou chaque membre du groupement doit fournir : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices clos. Les entreprises nouvellement créées qui ne sont pas en mesure de fournir ces informations peuvent fournir une "Déclaration appropriée de banque".

Minimum level(s) of standards possibly required: La capacité économique et financière s'appréciera par rapport au chiffre d'affaires global moyen du candidat sur les 3 dernières années, au moins égal à 12 000 000 EUR HT., pour les prestations auxquelles se réfère le contrat ; en cas de groupement d'entreprises, ce critère s'appliquera sur le chiffre d'affaires cumulé des membres du groupement.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

le candidat ou chaque membre du groupement doit fournir : La preuve de la capacité technique est apportée par une liste des moyens humains et matériels dont dispose le candidat. La preuve de la capacité professionnelle peut être apportée par tout moyen et notamment par :- tous renseignements ou références nécessaires à l'appréciation professionnelle du candidat, - la présentation d'une liste de concepts et travaux de même nature en cours d'exécution ou exécutés au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date, la diversité de l'offre, l'organisation, la part des travaux en propre ou en participation (indiquer le taux) et le destinataire public ou privé pour lesquels le candidat était titulaire en titre du contrat ou a exercé les fonctions de mandataire en cas de groupement. Si pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui, il devra produire les pièces ci-dessus relatives à cet opérateur. Il devra également justifier au moyen d'un engagement écrit de cet opérateur qu'il disposera de ses capacités pour l'exécution du marché.

Minimum level(s) of standards possibly required:

le candidat présente une référence au minimum déjà réalisée en concept/travaux similaires d'un montant d'au moins un million d'euros

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Caractère innovant de l'offre pour Passy et Valleiry. Weighting 10
2. Qualité technique et environnementale pour Passy. Weighting 15
3. Qualité technique et environnementale pour Valleiry. Weighting 30
4. Qualité de services pour Passy. Weighting 40
5. Qualité de services pour Valleiry. Weighting 30
6. Qualité financière pour Passy. Weighting 35
7. Qualité financière pour Valleiry. Weighting 30

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

MC/ED/VPC S03-2013

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 23.9.2013 - 12:30

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.11.2013 - 12:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other: Les documents fournis par le candidat sont rédigés en langue française, ou ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 250 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

En complément au lII.2.1 ci-avant, il est précisé le contenu de l'attestation sur l'honneur par laquelle le candidat ou chaque membre du groupement déclare : - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts et aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-9, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense, et L.317-8 du code de la sécurité intérieures ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'union européenne. - ne pas faire l'objet d'une condamnation au titre du 5° de l'article 131-39 du code pénal.- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 , L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'union européenne.- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L.

8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail.- être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.- ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement.*la présente consultation est lancée par voie d'appel à la concurrence en vue de la passation d'un contrat d'autorisation d'occupation du domaine public qualifié de sous-concession de service public selon l'avis du Conseil d'Etat no 366-305 du 16 mai 2012.*la procédure de passation de ce contrat est une procédure libre de type négociée avec audition dont les modalités sont décrites au règlement de la consultation.*la présente consultation comporte des notes éliminatoires précisées au règlement de la consultation.*une visite sur site est obligatoire.*la séance d'ouverture des plis n'est pas publique.*l'unité monétaire utilisée est l'euro.*le contrat constituant un contrat administratif, le juge administratif sera compétent pour connaître des contentieux portant sur sa passation ou son exécution.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 14.6.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Grenoble

Postal address: BP 1135

Town: Grenoble

Postal code: 38022

E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Telephone: +33 476429000

Fax: +33 476422269

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Grenoble

Postal address: BP 1135

Town: Grenoble

Postal code: 38022

E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Telephone: +33 476429000

Fax: +33 476422269

VI.5. Date of dispatch of this notice

14.6.2013